

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

La politique extérieure canadienne demeure grandement influencée par l'appartenance du Canada à l'OTAN. Partisan de la défense collective, le Canada reste convaincu de l'importance du rôle politique que joue l'OTAN en cherchant, par la négociation, la conciliation et le règlement des différends, à réduire et à éliminer progressivement les facteurs de conflits entre l'Est et l'Ouest. Ainsi, en plus de participer à l'effort de sécurité collective de l'Alliance, le Canada a de plus en plus mis l'accent sur des consultations relatives aux questions Est-Ouest comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) et les entretiens de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR).

En dépit des contraintes budgétaires, le Canada a consacré des sommes importantes à l'acquisition d'un équipement ultra moderne pour ses Forces armées. En 1978, le Canada signait également des accords pour l'acquisition et la mise en service d'un système aéroporté de pré-alerte.

Seul le F18A de McDonnell-Douglas et le F16 de General Dynamics ont été retenus pour évaluation finale en vue de la livraison d'un nouveau chasseur; les négociations se sont également poursuivies en vue de l'acquisition de six nouvelles frégates de patrouille pour les Forces canadiennes. Le premier char de combat Leopard I a été livré en 1978.

En sa qualité de membre de l'OTAN, le Canada a pu continuer de développer ses relations politiques, économiques, scientifiques et techniques avec l'Europe. L'Alliance, au sein de laquelle le Canada et les États-Unis non seulement peuvent mais doivent s'intéresser de près aux affaires européennes, illustre bien l'interdépendance qui existe entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle permet en outre au Canada de consulter périodiquement 14 autres pays (dont huit des neuf membres de la Communauté européenne) sur divers sujets politiques et militaires.

Les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Atlantique Nord se sont réunis à Washington les 30 et 31 mai 1978. L'étude des tendances à long terme des relations Est-Ouest, dont on avait convenu l'an dernier à Londres, a confirmé la validité des objectifs de l'Alliance qui sont de maintenir la sécurité et de rechercher la détente. Les dirigeants des pays membres de l'OTAN ont accepté les objectifs du programme de défense à long terme proposé par leurs ministres de la défense et ont noté avec satisfaction certaines améliorations apportées par l'OTAN à la planification préalable de défense grâce à des programmes de modernisation et à une planification intégrée des activités de défense.